

# DÉPLACEMENT VERS LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE ? Ce qu'il faut savoir avant votre départ

## ► réglementation routière



### Limitations de vitesse

	Agglomération	Route secondaire	Autoroutes
 < 3,5t			

\* Si adjonction d'une remorque, la vitesse est alors réduite à 80 km/h.



### Détecteur de radar

Prohibés mais système de navigation signalant la présence de radars sont autorisés.



### Animaux de compagnie

Les animaux sont admis sur le territoire de la République tchèque à condition d'être munis du passeport européen pour animaux, d'être porteurs d'une puce électronique d'identification ou d'un tatouage et d'avoir la vaccination antirabique à jour.



### Seuil d'alcoolémie

0 g / litre de sang



### Feux de croisement

Utilisation obligatoire pour tous les véhicules, de jour comme de nuit, toute l'année.



### Transport des enfants

Un enfant mesurant moins de 1.50 m doit être attaché dans un dispositif de retenue.



### Port du casque

Obligatoire pour les motocyclistes, cyclomotoristes et leurs passagers. Les cyclistes de moins de 18 ans (conducteurs et passagers) doivent également porter un casque.

## ► circulation sur autoroutes et semi-autoroutes

### Véhicules de moins de 3.5 t

- Apposition obligatoire (sauf motos) d'une vignette (annuelle, mensuelle ou de 10 jours consécutifs).
- En cas d'adjonction de remorque, il n'est pas nécessaire d'apposer une vignette sur la remorque.

### Véhicules de plus de 3.5 t

Sont passibles d'un péage autoroutier perçu de façon électronique. Le propriétaire doit faire enregistrer son véhicule auprès du service tchèque pour obtenir un boîtier électronique à fixer dans le véhicule ([www.premid.cz](http://www.premid.cz)).

## ► équipements obligatoires



### Equipements de sécurité

- Un triangle de signalisation
- Une trousse de secours
- Un gilet de sécurité (sauf les 2 roues)



### Equipements hivernaux

- Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars, les pneus hiver sont obligatoires sur toutes les roues du véhicule < 3.5t
- Interdiction des pneus à clous
- Utilisation des chaînes autorisées en cas de neige

## ► franchises quantitatives douanières

Boissons alcooliques	
Spiritueux whisky, gin, vodka...	10 L / pers. / jour
Intermédiaires vermouths, portos, madère...	20 L / pers. / jour
Vins	90 L / pers. / jour (dont 60L de vin mousseux)
Bières	110 L
Produits de tabac manufacturés	
Cigarettes	800 unités / pers. / jour (soit 4 cartouches)
Cigares	200 unités
Cigarillos	400 unités
Tabac à fumer	1 kg
Médicaments	
	3 mois de traitement sans ordonnance ou en quantité supérieure si détention d'une ordonnance
Carburant	
	Réservoir + bidon de réserve d'une capacité maximale de 10 L